BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1654

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

632 012 100 RCS Paris.
L'OREAL.
Forme : Société anonyme.
Capital : 107037312.40 EUR.
Adresse : 14, rue Royale, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 632 012 100 RCS Paris. **L'OREAL.**
Oppositions : Article L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : L'OREAL Forme : Société anonyme Adresse du siège : 14 rue Royale 75008 Paris Capital : 107037312.40 EUR Numéro unique d'identification : 632012100 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire de la scission : L'OREAL FRANCE Forme : Société en nom collectif Adresse du siège : 30 rue D Alsace 92300 Levallois-Perret Capital : 25000.00 EUR Numéro unique d'identification : 919434894 Lieu d'immatriculation : Nanterre. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 1070069260.41 EUR - passif de 839625925.59 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération de l'apport partiel d'actif, soumis au régime juridique des scissions, des éléments d'actif et de passif composant les branches complètes et autonomes d'activités Affaires Marché France et Domaines d'Excellences, ainsi que la totalité des titres de la société Luxury of Retail, la société bénéficiaire procédera à une augmentation de capital d'un montant nominal de 126.915.590 € par émission de 25.383.118 parts nouvelles de 5 € chacune. Prime de scission: Cette augmentation de capital sera assortie d'une prime d'apport d'un montant de 103.527.744,82 € résultant de la différence entre, d'une part, le montant de la valeur nette comptable de l'actif net apporté sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2022 (soit 230.443.334,82 €) et d'autre part, le montant de l'augmentation de capital (126.915.590 €). . Date du projet commun de scission : 28.02.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société L'OREAL : 02.03.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société L'OREAL FRANCE : 02.03.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Nanterre)..